

Paris,
le jeudi 6 octobre 2016

Émetteur : Catherine Eiclier, Consultante/formatrice - Institut 4.10 - TEL : 04 78 79 46 62 - Mail : ceiclier@institutquatredix.fr, Eléonora Russo, Chef de projet formation - UcanSS - Mail : formation@ucanSS.fr

Objet : Communication Interbranche Perfectionnement : Modules de formation à destination des professionnels de la Communication

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans un contexte où les évolutions technologiques sont de plus en plus rapides, de plus en plus prégnantes et influencent tant les comportements individuels que les organisations, l'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10 et en collaboration avec les Caisses Nationales, poursuit la conception et le déploiement du dispositif «Communication Interbranche perfectionnement».

S'inscrivant dans une logique de perfectionnement dans la continuité de dispositifs de branches qui pré-existaient (Com'Optimum, Chargés de communication en CAF, ...), cette offre de formation se caractérise par :

- une architecture modulaire permettant un parcours de formation adaptable à chaque profil
- des intervenants experts de la formation et des métiers de la communication
- des modalités pédagogiques variées : études de cas et mises en situation, partage de pratiques, témoignages de professionnels, ...
- des échanges interbranches qui favorisent l'affirmation d'une culture commune.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Ce dispositif interbranche se compose de sept modules, indépendants les uns des autres.

En février dernier, les trois premiers modules (Communication digitale - Web, Communication digitale - Réseaux sociaux et Evaluation de l'efficacité de la communication) étaient déployés. Leur forte adéquation aux attentes a permis la mise en place de nouvelles sessions dès le 2ème semestre 2016.

Aujourd'hui, deux nouveaux modules sont ouverts à inscription :

- Communication de crise : 2 jours (présentiel)
- Communication interne : 2 jours (présentiel) + 7 heures en distanciel

Début 2017, les deux derniers modules seront conçus et déployés :

- Communication écrite
- Relation Presse Média



II - OBJECTIFS ET PUBLICS

Communication de crise

Objectifs :

- Connaître son rôle en situation de crise
- Posture du communicant
- Rôle au sein de la cellule de crise
- Prévenir et gérer les crises
- Repérer les signaux faibles
- Distinguer crise opérationnelle et crise médiatique
- Communiquer en interne et en externe en situation de crise
- Les bonnes pratiques techniques
- Les règles comportementales au sein de la cellule de crise : gestion, communication, prise de décision

Public :

- Chargés et/ou Responsables de communication

Pré-requis :

- Maîtriser la conduite de projet

Communication interne

Objectifs :

- Optimiser sa politique de communication interne : vue globale des leviers de succès
- Améliorer le pilotage de sa mission de communication interne, répondre aux nouveaux enjeux de la fonction et valoriser ses résultats
- Servir, impliquer et animer l'ensemble des acteurs impliqués

Public :

- Acteurs de la communication en organismes (chargés, assistants et/ou responsables de communication)

Pré-requis :

- Bases techniques de la communication interne, ainsi que de gestion de projet

Condition de succès



Le distanciel fait partie intégrante du temps de formation. La réalisation des exercices proposés est nécessaire à l'atteinte des objectifs visés par le module.

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

- « Communication de crise » : **785 €**
- « Communication interne » : **1 020 €**

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Pour 2016, ce dispositif interbranche fait partie des dispositifs pris en charge à 50% par Uniformalisation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2016 : Nouvelles modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformalisation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement. En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformalisation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss : http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/priorite_financer

IV - CALENDRIER ET INSCRIPTION

Communication interne	Communication de crise
Lieu : ESPACE VINCI - 25, rue des Jeûneurs - 75002 Paris	
8 et 9 novembre 2016 et 7 heures en distanciel	2 et 3 novembre 2016

Retrouvez le **détail des programmes de ces deux modules dans l'annexe jointe** et le détail du dispositif dans le catalogue de l'Institut 4.10

en cliquant sur le lien suivant : <http://institutquatredix.fr/catalogue/co/54.html>

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Document(s) annexe(s) :

- Programmes Modules 09-2016

